

**Stéphane GROS**

***Commissaire aux Comptes***

*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

*Tél : 01 40 30 36 36*

14 rue Jules Vallès - 75011 PARIS

**LES FUGACES LE LIEU**

10 chemin des Pimentières  
78950 GAMBAIS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

# **Stéphane GROS**

**Commissaire aux Comptes**

*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

*Tél : 01 40 30 36 36*

*Fax : 01 40 30 94 09*

14, rue Jules Vallès - 75011 PARIS

Les Fugaces – Le Lieu  
10 chemin des Pimentières  
78950 Gambais

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Les Fugaces Le Lieu tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise à la fin de cet exercice.**

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

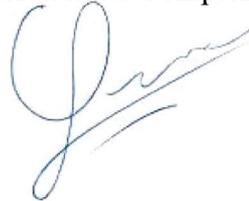
## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 juin 2024

Stéphane GROS  
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphane Gros', with a large initial 'S' and a long horizontal stroke extending to the right.

### BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2023	31/12/2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (dont droit au bail)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporels</b>				
Terrains				
Constructions				
Install techniques, matériel et outillage industriel	30 454	3 908	26 546	
Autres immobilisations corporelles	8 200	4 874	3 326	2 953
Immobilisations corporelles grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	600		600	600
Créances rattachées à des participations	22 920		22 920	22 920
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>62 174</b>	<b>8 782</b>	<b>53 392</b>	<b>26 473</b>

<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commande	140		140	118
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	5 916		5 916	5 912
Autres	75 607		75 607	28 560
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	50 385		50 385	28 707
Charges constatées d'avance	561		561	561
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>132 610</b>		<b>132 610</b>	<b>63 859</b>

Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

<b>Total de l'actif</b>	<b>194 785</b>	<b>8 782</b>	<b>186 002</b>	<b>90 333</b>
-------------------------	----------------	--------------	----------------	---------------

**BILAN PASSIF**

	31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserve statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve pour projets associatifs)	14 467	14 467
Report à nouveau	43 631	19 137
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>8 037</b>	<b>24 494</b>
<b>Total des fonds associatifs et réserves</b>	<b>66 137</b>	<b>58 099</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports avec droit de reprise		
Legs et donations		
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement	39 744	
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>39 744</b>	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>Total des fonds dédiés</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	27 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 744	2 262
Dettes fiscales et sociales	10 090	10 739
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	586	419
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	36 659	18 812
<b>Total des dettes</b>	<b>80 120</b>	<b>32 233</b>
Ecart de conversion passif		
<b>Total du passif</b>	<b>186 002</b>	<b>90 333</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE**

	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	24 407	16 138
Production vendue (biens et services)	125 188	109 655
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	179 683	150 674
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	570	
Autres produits	6	15
Collectes	11 360	25 842
Cotisations	1 143	1 485
Legs et donations		
Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Quote-part de subvention d'investissement renouvelable et des apports virées au compte de résultat		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>342 360</b>	<b>303 812</b>

Achats de marchandises	4 163	8 168
Variation de stocks		
Achats de matières et autres approvisionnements	3 320	
Variation de stocks		
Autres achats (non stockés)	43 855	30 475
Charges externes	61 595	44 269
Impôts, taxes et versements assimilés	618	554
Salaires et traitements	158 327	141 235
Charges sociales	57 817	53 081
Dotations aux amortissements	5 726	1 385
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges	1 821	86
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>337 245</b>	<b>279 255</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 115</b>	<b>24 556</b>

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (PRODUITS)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (CHARGES)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	298	36
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>298</b>	<b>36</b>

Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	892	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>892</b>	

<b>Résultat financier</b>	<b>- 594</b>	<b>36</b>
---------------------------	--------------	-----------

<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>4 520</b>	<b>24 593</b>
--------------------------------------	--------------	---------------

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE**

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23	48
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 505	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Quote-part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>3 528</b>	<b>48</b>

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11	147
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>11</b>	<b>147</b>

<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 517</b>	<b>- 99</b>
------------------------------	--------------	-------------

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les sociétés		
<b>Total des produits</b>	<b>346 187</b>	<b>303 897</b>
<b>Total des charges</b>	<b>338 149</b>	<b>279 403</b>

<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>8 037</b>	<b>24 494</b>
--------------------------	--------------	---------------

Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total des contributions volontaires</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>Total des contributions volontaires</b>		

**IMMOBILISATIONS**

Immobilisations incorporelles	31/12/2022	Augmentations		Diminutions		31/12/2023	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation. pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations viremts de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établist. développement							
Autres postes							

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus			30 454			30 454	
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén, agenc, aménagts divers	5 500					5 500	
- matériel de transport							
- matériel de bureau et info, mobilier	509		2 190			2 700	
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>6 009</b>		<b>32 645</b>			<b>38 654</b>	

Immobilisations financières							
Participations évaluées	600					600	
Autres participations	22 920					22 920	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières							
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>23 520</b>					<b>23 520</b>	

<b>Total général</b>	<b>29 529</b>		<b>32 645</b>			<b>62 174</b>	
----------------------	---------------	--	---------------	--	--	---------------	--

## AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
<b>Frais d'établissement et de développement</b>				
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>				
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencés aménagés des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 908		3 908
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagés divers				
- matériel de transport	3 045	1 375		4 420
- matériel de bureau et informatique, mobilier	10	443		453
- emballages récupérables et divers				
<b>Total</b>	<b>3 055</b>	<b>5 726</b>		<b>8 782</b>
<b>Total général</b>	<b>3 055</b>	<b>5 726</b>		<b>8 782</b>

Immobilisations amortissables	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvements nets des amortissements fin exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
<b>Frais d'établissement</b>							
<b>Autres immo. incorporelles</b>							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
Inst. gén., agencés, aménag.							
Inst. techniques, mat. et outil.							
Autres immobilisations corporelles:							
- inst. générales, agenc., aménag. div.							
- matériel de transport							
- mat. bureau, informatique, mobilier.							
- emballages récupérables, divers							
<b>Total</b>							
<b>Frais acquisitions titres participation</b>							
<b>Total général</b>							
<b>Total général non ventilé</b>		<b>Total général non ventilé</b>			<b>Total général non ventilé</b>		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

<b>Nature des provisions</b>	<b>Montant début d'exercice</b>	<b>Augmentations: dotations exercices</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Montant en fin d'exercice</b>
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires - dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total provisions réglementées</b>				

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total provisions risques et charges</b>				

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes usager				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>Total provisions pour dépréciation</b>				

<b>Total général</b>				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

**ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	22 920	22 920	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances usagers	5 916	5 916	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
- Impôts sur les bénéfices			
Etat et autres			
- TVA			
collectivités publ.			
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers	74 870	74 870	
Groupes et associés			
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	736	736	
Charges constatées d'avance	561	561	
<b>Total général</b>	<b>105 005</b>	<b>105 005</b>	
Montant des - prêts accordés en cours d'exercice			
- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes				
auprès étbts crédit				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	27 000	6 000	21 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 744	5 744		
Personnel et comptes rattachés	2 731	2 731		
Sécurité sociale et organismes sociaux	7 291	7 291		
- Impôts sur les bénéfices	68	68		
Etat et autres				
- TVA				
collectivités				
publiques				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	586	586		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	36 659	36 659		
<b>Total général</b>	<b>80 080</b>	<b>59 080</b>	<b>21 000</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 000			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

## LES FUGACES LE LIEU

10 Chemin des Pimentières

78950 GAMBAIS

SIRET : 538 027 483 00030

### ANNEXE

#### Au bilan de l'exercice clos le 31/12/2023

dont le total du bilan s'élève à ..... 186.002 €

Et au compte de résultat de l'exercice

qui fait apparaître un bénéfice de ..... **8.037,90 €**

**L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.**

Les notes ci-après font partie intégralement des comptes annuels.

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- 1) Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

## 2. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

### Engagements financiers :

Emprunt France Finance de 30 000 € remboursable sur 60 mois sans intérêts (capital versé le 16/05/2023) dont la première échéance trimestrielle est le 30/08/2023 et la dernière le 30/05/2028.

### Autres informations significatives :

NEANT

## 3. PRECISIONS

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan ..... 74.870 €

### Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ..	0 €
Emprunts et dettes financières diverses .....	0 €
Fournisseurs.....	5.660 €
Dettes fiscales et sociales .....	3.050 €
Autres dettes .....	0 €

Charges constatées d'avance ..... 561 €

Produits constatés d'avance ..... 36.659 €

## 4. TABLEAUX ANNEXES

### Voir les quatre tableaux ci-après annexés :

- . Evolution des immobilisations
- . Evolution des amortissements
- . Evolution des provisions
- . Etat des échéances, des dettes et des créances

## 5. ETAT DES DETTES ET DES CREANCES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilés	27.000	6.000	21.000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	5.744	5.744	0	0
Autres dettes	10.716	10.716	0	0
Produits constatés d'avance	36.659	36.659	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>80.119</b>	<b>59.119</b>	<b>21.000</b>	<b>0</b>
<b>CREANCES</b>				
Créances de l'actif immobilisé	22.920	0	22.920	0
Créances de l'actif circulant	81.523	81.523	0	0
Charges constatées d'avance	561	561	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>105.004</b>	<b>82.084</b>	<b>22.920</b>	<b>0</b>

## 6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2023
Capital	0				0
Prime d'émission de fusion	0				0
Reserve légale	0				0
Autres réserves	14.467				14.467
Report à nouveau	19.137		24.494		43.631
Résultat de l'exercice n et n-1	24.494	- 24.494	8.037		8.037
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>58.098</b>	<b>-24 494</b>	<b>32.531</b>		<b>66.135</b>

\*

\*

\*

# **Stéphane GROS**

**Commissaire aux Comptes**

*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

*Tél : 01 40 30 36 36*

14 rue Jules Vallès - 75011 PARIS

Les Fugaces – Le Lieu  
10 chemin des Pimentières  
78950 Gambais

## **RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS**

### **EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Un apport de trésorerie est comptabilisé au bilan de l'association Les Fugaces Le Lieu, en date du 31/12/2023, pour un montant de 22 920 euros, au bénéfice de la SAS Un Avenir pour le Lieu.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris, le 11 juin 2024  
Stéphane GROS  
Commissaire aux Comptes

